

Compte rendu de la séance du mardi 01 février 2022

Secrétaire(s) de la séance:

Annie CAMPASSENS

Ordre du jour:

- Modification des statuts du SIVOM
- Travaux Église
- Travaux Cimetière
- Demande de subvention FAR 2022
- Demande de subvention DETR 2022
- Assainissement
- Achat de matériel
- Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
- Questions diverses

Délibérations du conseil:

Travaux et mise en sécurité Eglise - Demande FAR (DE 2022 001)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de mise en sécurité de l'église d'Estensan par la pose d'arrêt neige sur le toit pour éviter les chutes sur les personnes et les sépultures.

Le devis s'élève à :

- 2 530 € HT (soit 3 036 € TTC)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- D'effectuer les travaux mentionnés ci-dessus,
- Sollicite le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées pour l'attribution d'une subvention la plus élevée que possible sur le FAR 2022,
- Autorise Mr le Maire à signer et effectuer toutes les démarches nécessaires.

Travaux et mise en sécurité Eglise - Demande DETR (DE 2022 002)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de mise en sécurité de l'église d'Estensan par la pose d'arrêt neige sur le toit pour éviter les chutes sur les personnes et les sépultures.

Le devis s'élève à :

- 2 530 € HT (soit 3 036 € TTC)

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- D'effectuer les travaux mentionnés ci-dessus,

- Sollicite Mr le Préfet des Hautes-Pyrénées pour l'attribution d'une subvention la plus élevée que possible sur la DETR 2022,
- Autorise Mr le Maire à signer et effectuer toutes les démarches nécessaires.

Travaux peinture Eglise - Demande de FAR (DE 2022 003)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de peinture à l'église d'Estensan pour poursuivre sa rénovation.

Les différents devis s'élèvent à :

- Piquage des murs et enduit à base de chaux sur une hauteur d'environ 1 mètre pour 3 288 € HT (soit 3945.60 € TTC)
- Peinture plafond et murs pour 11 757 € HT (soit 14 108.40 € TTC)

La totalité des travaux s'élèverait à 15 045 € HT (18 054 € TTC).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- D'effectuer les travaux mentionnés ci-dessus,
- Sollicite le Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées pour l'attribution d'une subvention la plus élevée que possible sur le FAR 2022,
- Autorise Mr le Maire à signer et effectuer toutes les démarches nécessaires.

Travaux peinture Eglise - Demande DETR (DE 2022 004)

Monsieur le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu de réaliser des travaux de peinture à l'église d'Estensan pour poursuivre sa rénovation.

Les différents devis s'élèvent à :

- Piquage des murs et enduit à base de chaux sur une hauteur d'environ 1 mètre pour 3 288 € HT (soit 3945.60 € TTC)
- Peinture plafond et murs pour 11 757 € HT (soit 14 108.40 € TTC)

La totalité des travaux s'élèverait à 15 045 € HT (18 054 € TTC).

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide :

- D'effectuer les travaux mentionnés ci-dessus,
- Sollicite Mr le Préfet des Hautes-Pyrénées pour l'attribution d'une subvention la plus élevée que possible sur la DETR 2022,
- Autorise Mr le Maire à signer et effectuer toutes les démarches nécessaires.

La séance est levée à 17h00.